



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 21 septembre 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Clara de BORT, jusqu'alors directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, se voit confier l'animation de la politique de soutien de l'attractivité des métiers du sanitaire, du social et du médico-social auprès de la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales

Mme Marion MARTY, ancienne directrice adjointe du cabinet de M. Frédéric VALLETOUX au ministère de la Santé, ancienne collaboratrice de M. Gabriel ATTAL, à Bercy et à Matignon, devient directrice générale de l'Agence du service civique

M. Didier LEPELLETIER, jusqu'alors directeur général de la Santé, présidera la Commission de la transparence de la Haute autorité de santé

Mme Bettina REVEYRON, directrice de l'impact social de Doctolib, ancienne secrétaire générale d'Impact AI, est nommée directrice générale de France Digitale

M. Antoine EVENNOU, ancien directeur du cabinet de Mme Sarah EL HAIRY au secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, jusqu'ici "principal" chez Eurogroup Consulting, est nommé directeur des affaires publiques de Doctolib

M. Benjamin DUCA-DENEUVE, maître des requêtes au Conseil d'Etat, devient sous-directeur du financement de la sécurité sociale à la direction de la sécurité sociale

Mme Fabienne BARTOLI, inspectrice générale des affaires sociales, ancienne directrice générale de la Haute Autorité de santé, va se voir confier la direction générale du Snitem

Le référent intégrité de Santé publique France, le Dr Hervé MAISONNEUVE, a démissionné de cette fonction après avoir été mis en cause pour avoir omis de déclarer des liens d'intérêts avec le laboratoire pharmaceutique Pfizer.

EN RÉSUMÉ

Prévention en santé : le député (Démocrates) Cyrille ISAAC-SIBILLE présente ses propositions

Missionné mi-janvier par le Premier ministre Sébastien LECORNU sur la prévention (cf. BQ du 15/01/2026), M. Cyrille ISAAC-SIBILLE, député (Dem) (Démocrate) du Rhône, co-président de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (MECSS), a rendu ses conclusions.

L'Assemblée nationale entamera le 13 octobre l'examen du budget

L'Assemblée nationale débutera le 13 octobre en fin d'après-midi l'examen du projet de loi de Finances (PLF) pour 2027, qui doit être présenté en Conseil des ministres le jeudi 1er octobre, a-t-on appris hier à l'issue de la Conférence des présidents, qui a fixé l'ordre du jour prévisionnel des travaux des députés jusqu'à la mi-octobre.

Un rapport invite les mutuelles à augmenter leur rôle dans le remboursement des soins

Comment refonder l'articulation entre l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé ? Telle était la question à laquelle se sont attachés à répondre Mme Elisabeth HUBERT, ancienne ministre de la Santé publique et de l'Assurance maladie, MM. Franck VON LENNEP, conseiller maître à la Cour des comptes et président du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), Stéphane JUNIQUE, président du groupe VYV et de VYV3, vice-président de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), et Nicolas BOUZOU, directeur du cabinet Asterès, missionnés en début d'année (cf. BQ du 04/02/2026) par la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Stéphanie RIST. Dans un rapport, dont les conclusions ont été présentées hier, et auquel "La Correspondance économique" a eu accès, les quatre experts proposent de renforcer le rôle et les obligations des complémentaires de santé

Les propositions du Haut-commissariat à la stratégie et au plan en faveur de la démocratie et des services publics, à horizons 2035 et 2050

2035 : faire les bons choix pour préserver des services publics de qualité
Il s'agit ici d'agir sur la qualité de la relation avec les usagers, érigée en "priorité de la décennie" - ce qui implique de "consolider le modèle France services", de renforcer l'approche "multicanale" de l'accueil, combinant numérique, téléphone et présence humaine, voire d'aller jusqu'à un "service public à la maison" - et de restaurer trois grands services publics au cœur du pacte social français : l'éducation, la santé et la justice.